

Chapitre 5 : Les techniques d'échantillonnage

Richesse stationnelle relative par station

Cette richesse permet d'établir des comparaisons entre stations d'une même unité ou appartenant à différentes unités de milieu :

- flore raréfiée = moins de 5 taxons dans l'unité de milieu
- flore très pauvre = de 6 à 10 taxons “
- flore pauvre = de 11 à 20 taxons “
- flore moyenne = de 21 à 30 taxons “
- flore assez riche = de 31 à 40 taxons “
- flore riche = de 41 à 50 taxons “
- flore très riche plus de 51 à 75 taxons “
- flore particulièrement riche = plus de 75 taxons.

3. Echantillonnage systématique

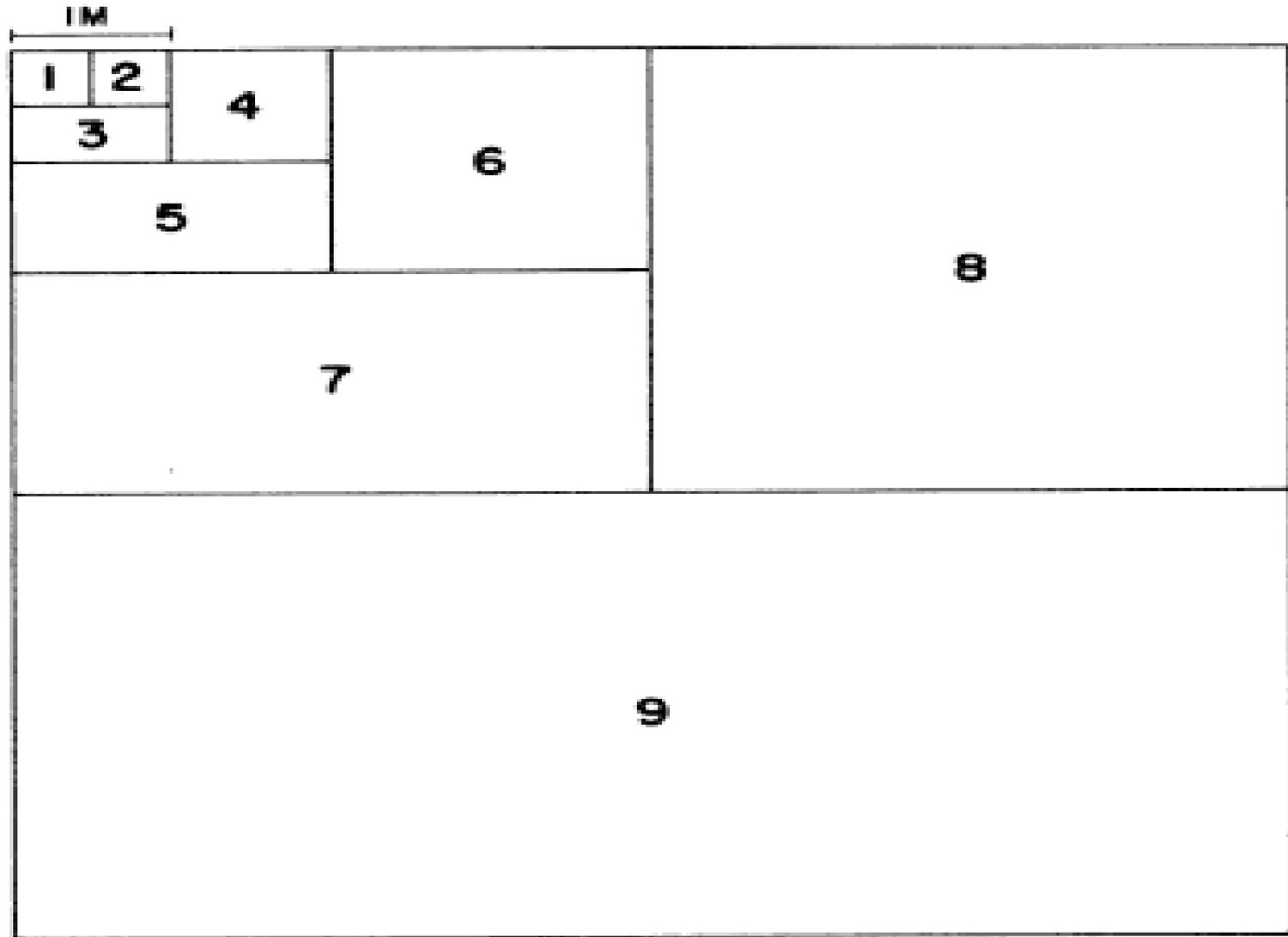
b. La méthode « Air Minima ou Aire Minimale »

Définition :

Cette méthode est définie comme suit : "c'est la plus petite aire sur laquelle la quasi totalité des espèces d'une communauté végétales sont représentées".

Principe

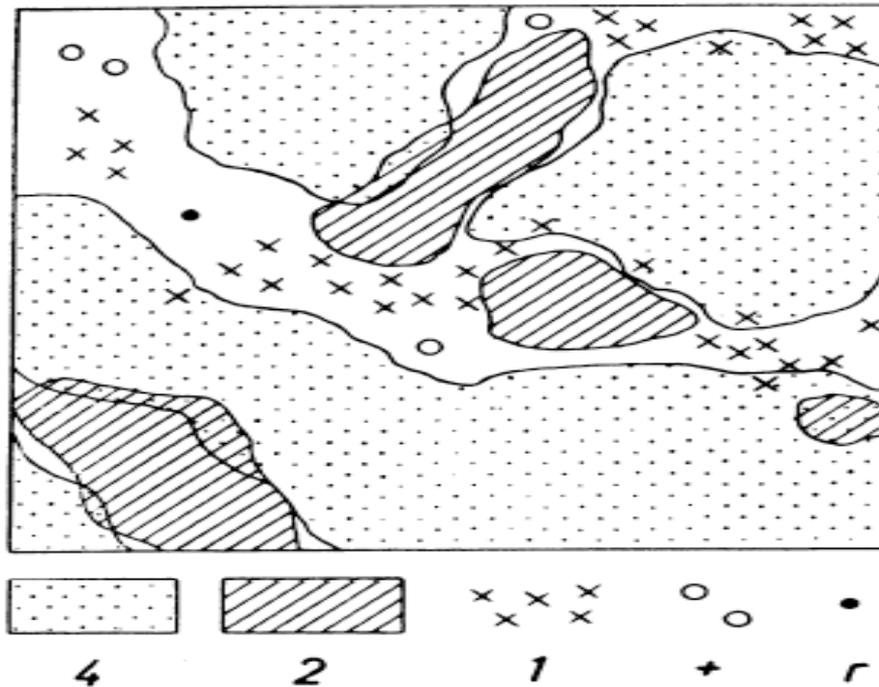
Pour définir l'aire minimale d'une région homogène, on procède de la façon suivante : on dresse la liste des espèces sur une surface très petite, ex. 1m^2 , la surface est doublée, 2m^2 et les nouvelles espèces notées. Les surfaces sont donc progressivement doublées (4, 8, 16, 32 m^2) et les nouvelles espèces notées.



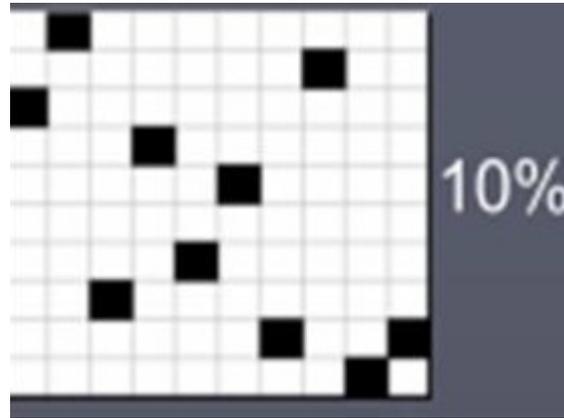
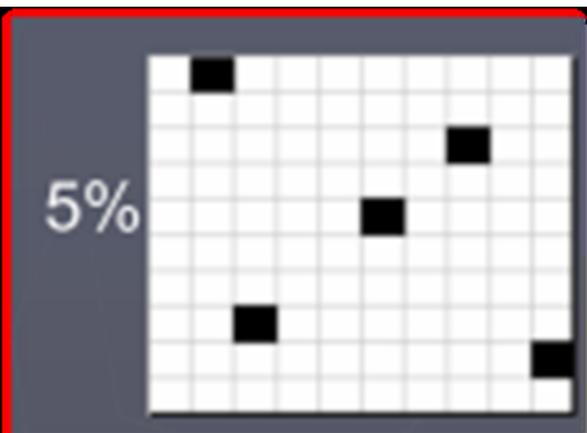
Systeme de surfaces emboitees pour determiner l'Aire Minimale

Échelle des coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet

- 5 : Nombre quelconque d'individus – recouvrement $> 3/4$ de la surface de référence ($> 75\%$)
- 4 : – Recouvrement entre $1/2$ et $3/4$ (50–75% de la surface de référence)
- 3 : – Recouvrement entre $1/4$ et $1/2$ (25–50% de la surface de référence)
- 2 : – Recouvrement entre $1/20$ et $1/4$ (5–25% de la surface de référence)
- 1 : – Recouvrement $< 1/20$, ou individus dispersés à couvert jusqu'à $1/20$ (5%)
- + : Peu d'individus, avec très faible recouvrement



Example

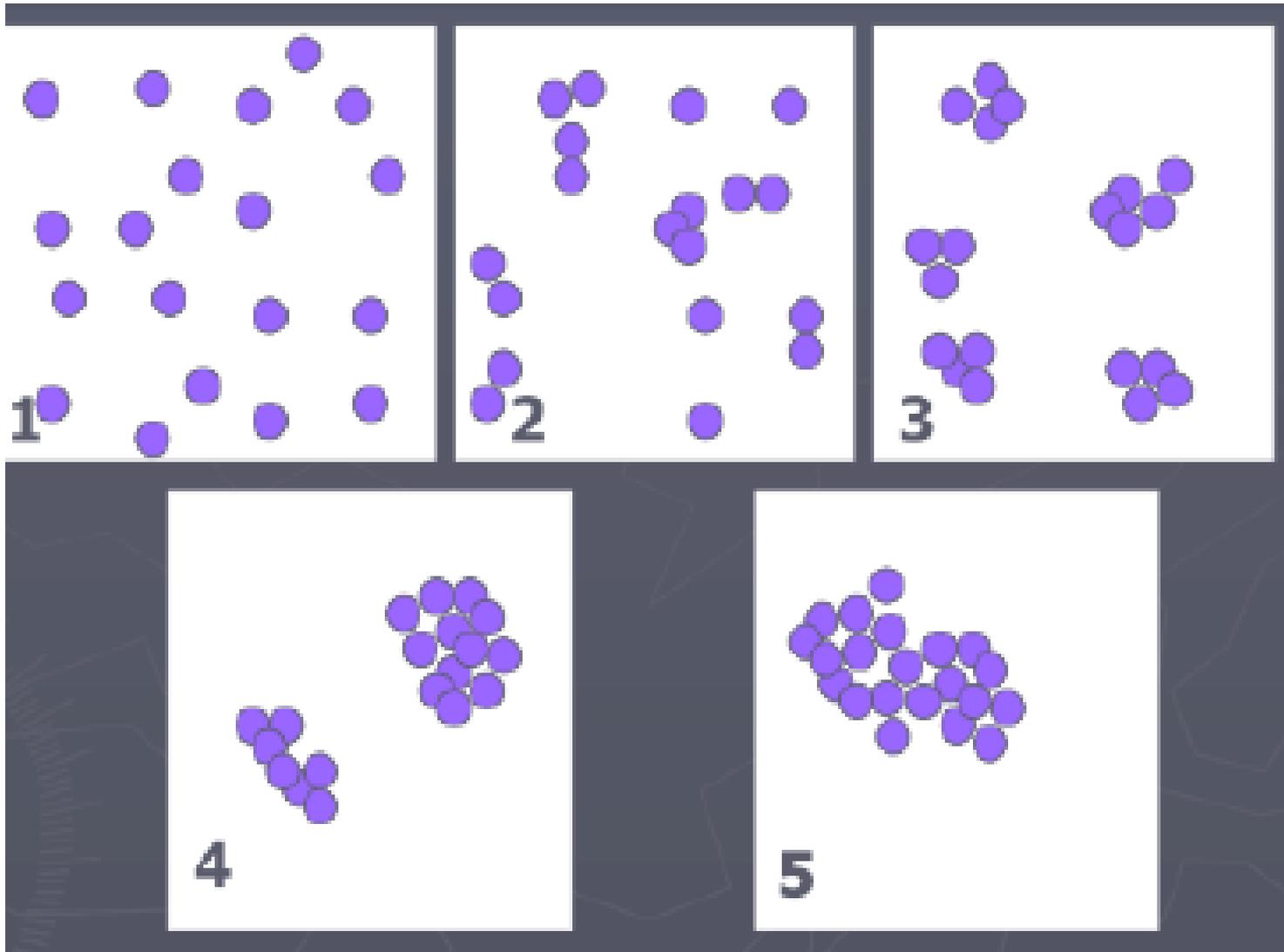


Sociabilité des espèces

5 : Population presque pure, importante

- 4 : Petites colonies nombreuses ou formant un large tapis
- 3 : Population formant des petits groupes ou des coussins
- 2 : Agrégats ou groupes denses
- 1 : Croissance solitaire.

Example



Préparation d'un tableau floristique

Taxon	1m	2m	4m	8m	Fréquence d'occurrence (%)
<i>Poa annua</i>	1	1	1	1	100%
<i>Bellis annua</i>	1	1	0	1	75%
<i>Daphne gnidium</i>	1	0	0	1	50%
<i>Quercus suber</i>	0	1	0	0	25%

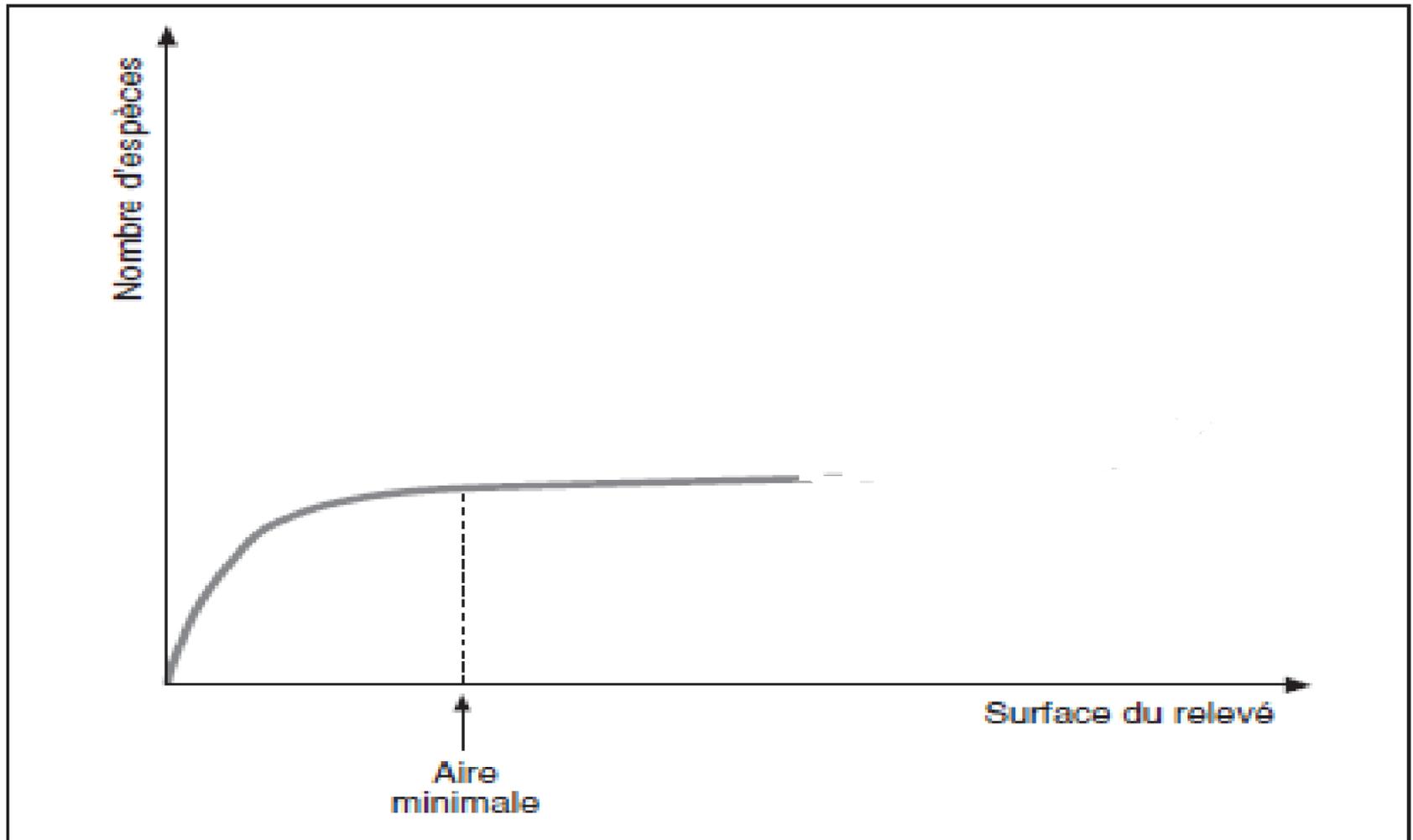
Constance ou fréquence d'occurrence

La constance désigne en écologie le degré de fréquence avec lequel une espèce d'une biocénose donnée se rencontre dans les échantillons de cette dernière.

La constance, appelée aussi fréquence d'apparition ou fréquence d'occurrence est calculée par le rapport du nombre de relevés contenant l'espèce étudiée (P_i) au nombre total de relevés (P), exprimée en pourcentage.

$$C(\%) = x100$$

Courbe de la richesse floristique



4. Échantillonnage stratifié

C'est l'échantillonnage le plus complexe où toutes les informations sur la végétation et le milieu sont exploitées. Ainsi, les connaissances recueillies sur la végétation et le milieu sont utilisées pour découper la zone à étudier en sous zones plus homogènes et qui sont alors échantillonnées séparément.

Cette méthode est basée sur l'utilisation de la documentation cartographique (carte de végétation, sol, topographique et climatique)

Terrain homogène



Démission des quadras

- Forêt (zénaie, subéraie, pinède, cédraie, eucalupatie) 500m²
- Maquis : 100m²
- zone lacustre : 50-100m²
- falaise et plage maritime 50m²
- Pelouse : 3m²

Merci de votre attention